

Article

« Défigement et traduction intralinguale et interlinguale »

Thouraya Ben Amor Ben Hamida

Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal, vol. 53, n° 2, 2008, p. 443-455.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/018529ar>

DOI: 10.7202/018529ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Défigement et traduction intralinguale et interlinguale¹

THOURAYA BEN AMOR BEN HAMIDA

Université de Sousse, Sousse, Tunisie

bamorthouraya@yahoo.fr

RÉSUMÉ

La reformulation, au même titre que la recherche d'équivalents de séquences figées, pose des problèmes. L'un des recours linguistiques sollicité dans ces cas est le défigement en ce sens qu'il ouvre des paradigmes qui favorisent justement le « dire autrement ».

En fait, chaque mot construit et chaque unité polylexicale offrent un dédoublement potentiel par voie de défigement. L'économie du défigement permet, entre autres, à ce procédé d'agir en remontant à chaque fois à l'encodage de l'expression pour en « déverrouiller » les items lexicaux.

Dans la pratique de la traduction intra- et interlinguale, le rendement du défigement se vérifie dans des domaines aussi différents que ceux de l'étymologie populaire, de la paraphrase et du jeu de mots par défigement ludique.

ABSTRACT

The reformulation as much as the search for equivalents of frozen sequences poses certain problems. The defrosting is a linguistic recourse, solicited in this case, because it opens paradigms that rightly favour the "saying otherwise." In fact, every constructed word and polylexical unit offers a potential doubling by means of defrosting. The economy of defrosting enables, among other elements, to act by going back each time to the encoding of the expression so as to "unlock" the lexical items.

In the practice of intra and interlingual translation, the productivity of defrosting is checked in fields as varied as those of popular etymology, of the paraphrase and the pun on words through ludic defrosting.

MOTS-CLÉS/KEYWORDS

défigement, paraphrase, reformulation, traduction interlinguale, traduction intralinguale

Introduction

Le changement de sens que connaissent certaines expressions figées s'opère *de facto* à travers une remotivation involontaire qui s'opère en diachronie, c'est le cas de l'étymologie populaire, ou à travers une remotivation volontaire, essentiellement en synchronie, qui se réalise par défigement ludique.

Ces remotivations sont de nature à dédoubler les expressions en question. Le passage de l'une à l'autre s'apparente à une activité de traduction. « Comme on le sait, l'analogie entre les deux activités de paraphrase et de traduction a souvent été invoquée: on peut aussi bien qualifier la traduction de « paraphrase interlinguale » que voir dans la paraphrase un cas particulier de « traduction » (intralinguale) » (Fuchs 1994: 26).

Les mots construits et les expressions figées n'échappent pas à la pratique du « dire autrement » au sein d'une même langue (traduction intralinguale²) ou dans

une autre langue (traduction interlinguale³). Si le principe de la dualité est plus manifeste dans le contexte interlinguale vu le passage d'une langue source à une langue cible, dans un contexte intralingual, cette dualité est tout aussi perceptible; elle se vérifie dans le cadre de l'étymologie populaire (1.1), dans la pratique de la paraphrase (1.2), activité inhérente à tout discours, et dans le jeu de mots (1.3), en tant que production linguistique construite essentiellement sur la dualité et la double acception.

1. Traduction intralinguale

1.1. Étymologie populaire et motivation/démotivation/remotivation

Les expressions, aussi figées soient-elles, tout comme les mots construits, connaissent des modifications; ils peuvent, tous les deux, solliciter dans leur réemploi l'un des trois mécanismes: motivation/démotivation/remotivation. Chacune des trois modifications infère une dualité:

Motivation: motivé (*maisonnette*) / arbitraire (*maison*)

Démotivation: démotivé (*déboire*⁴) / motivé (*pommier*)

Remotivation: remotivé (*verbiage*⁵) / motivé (*pillage*)

Si ces syntagmes et ces séquences figées se caractérisent, en synchronie, par un aspect non motivé, en diachronie, ils ont nécessairement une histoire, ils sont *a priori* motivés, leur combinaison «est imposée et [...] cet agencement a une source historique» (Gross 1996: 21). Ils peuvent connaître une «démotivation étymologique». Ainsi, par exemple, «*reprendre du poil de la bête*», «se ressaisir», signifie d'abord «chercher le remède dans la chose même qui a causé le mal». Cette locution s'explique par la croyance que la morsure guérit si l'on y met le poil de la bête qui a mordu. Seul l'historien de la langue est en mesure de fournir des clés de cette nature. Synchroniquement, la locution est démotivée» (Martin 1997: 299).

La remotivation⁶, qui prend la forme de l'étymologie populaire⁷, est souvent expliquée par l'absence de transparence. Pour certains (Prandi 1998), l'opacité freine la remotivation. D'autres, comme Anastassiadis-Symeonidis (2003), soutiennent que l'opacité favorise, au contraire, l'émergence de l'étymologie populaire.

Prandi juge que «l'opacité d'une locution se change en facteur de stabilité, protégeant la relation ségnique des aléas d'une motivation ouverte. Un signe motivé est à la merci des sollicitations imprévisibles d'une matière conceptuelle dense et magmatique et des dérives incontrôlables de l'imagination. Un signe immotivé, au contraire, ne répond qu'aux rigidités du code» (1998: 99). L'opacité déjouerait, en quelque sorte, la «prédicibilité» du sens. Ainsi, par exemple, le lexème construit *pot-pourri*⁸ – qu'il soit relatif au domaine culinaire, floral, littéraire ou musical – ne semble pas avoir subi, considéré synchroniquement, une quelconque altération malgré le sens péjoratif qu'on pourrait lui prêter *a priori*.

Pour Anastassiadis-Symeonidis, «l'opacité d'une expression peut devenir un facteur d'instabilité et déclencher le mécanisme de l'étymologie populaire» (2003: 9). À son avis, «c'est la non-transparence entre la forme et le sens qui peut mettre en action le mécanisme de l'étymologie populaire, on peut considérer que tout élément opaque tant du point de vue étymologique [...] que du point de vue morphologique [...] peut être sujet à une réinterprétation» (2003: 9).

Coupée de sa motivation diachronique, toute locution est exposée à l'opacité et, par conséquent, à une remotivation ou démotivation étymologique. C'est un procédé qui est inscrit dans le système linguistique, une dualité inscrite dans la langue.

Très souvent, quand l'expression n'est pas envisagée en diachronie, elle peut en synchronie connaître une remotivation. La remotivation est une forme de défigement qui agit dans le cadre de l'étymologie populaire sur l'origine de l'expression. Elle peut engager une altération de la morphologie, de l'aspect morpho-syntaxique ou sémantique. Ainsi,

(1) *Miniature*

en tant que mot construit, est remotivé. Il « est compris en relation avec *mini-*, *minuscule*, alors qu'il est à rattacher à *minium* (poudre rouge) » (Lehmann et Martin-Berthet 2000: 106). Il en est de même pour :

(2) *Jours ouvrables*

La formule « se dit des jours consacrés normalement au travail (opposé à *jours fériés*). Le mot est souvent rattaché par erreur à *ouvrir* (les magasins, les usines). *Ouvrable* était critiqué par les grammairiens du xvii^e siècle qui lui préféraient *ouvrier* » (*Le Grand Robert*). L'adjectif *ouvrable* présente une morphologie qui suscite un pseudo-sens prédictible non conforme à l'étymologie.

Cet exemple prototypique de l'étymologie populaire souvent cité (au point qu'on se demande pourquoi l'une des deux formes ne finit pas par se substituer totalement à l'autre) confirme la dualité et la coexistence de deux sens attribués au même adjectif: le sens de la forme figée savante et celui de la forme défigurée dite populaire comme si la lexicalisation avait frappé les deux formes linguistiques.

On pourrait croire qu'il s'agit d'un simple défigement par rapport à la norme, mais en réalité, le mécanisme est apparenté à un double figement dans la mesure où le sens issu de l'étymologie populaire est bien ancré dans la pratique au point de tendre vers la lexicalisation. « Ces fausses motivations suffiraient à montrer l'indépendance de la synchronie et de la diachronie: elles sont fausses du point de vue de l'histoire, vraies du point de vue du fonctionnement actuel de la langue; puisque c'est ainsi que le mot est interprété » (Lehmann et Martin-Berthet 2000: 107).

Il suffit que le locuteur ait une certaine conscience historique ou linguistique pour être continuellement exposé à l'une des trois formes de dualité présentées plus haut. Dans le cas de l'étymologie populaire, la dualité réside dans le fait d'envisager le mot construit ou la locution conjointement d'un point de vue normatif et suivant l'étymologie populaire qui sollicite une autre forme de norme, une sorte de contre-norme.

Le même mécanisme est sollicité en arabe dans l'exemple le *nerf sciatique* qui est communément dénommé :

(3) *Àirq ellasa* عرق النساء

Cette dénomination est sans relation avec *ellasa*, elle est le résultat d'une fausse motivation largement partagée de *Àirq ennasa* عرق النساء. Le passage de *ennasa* à *ellasa* semble écarter toute confusion avec *ennisa* النساء *les femmes*, paronyme gênant. En effet, souffrir du *nerf des femmes* serait assez malencontreux pour un homme. L'usage remotive la séquence comme pour éviter, par anticipation, une assimilation

non heureuse. Ce double aspect au sein d'une même langue agit sur le locuteur à la manière d'une diglossie.

De même, au niveau des séquences phrastiques en arabe et au-delà des variations régionales, certaines locutions font l'objet d'une remotivation comme :

(4) *l-ya:li:* *tlab* *ʕar-* *rʕi:s*
 (le cher) (a demandé) (sur) (le pas cher)

(5) *ta:h* *elka:f* *ʕala:* *ðillu:*
 (est tombé) (le versant) (sur) (son ombre)

L'expression (4) signifie que le locuteur est entièrement au service de son interlocuteur. Elle repose sur une structure comparative figée. Nous avons d'une part *une personne chère (l-ya:li:)*, sous-entendu le demandeur, et d'autre part une doléance peu coûteuse *rʕi:s* dans le sens facile à satisfaire. Cette séquence phrastique se distingue par une possibilité de double interprétation due à la présence d'une certaine ambiguïté au niveau du schéma de valence. La même phrase coïncide avec deux schémas actanciels différents :

1- Interprétation normative :

l-ya:li: : **Agent** *tlab ʕa-* : **Verbe** *rʕi:s* **Objet**
 (le cher) (a demandé sur) (le pas cher)

2- Sens défigé par étymologie populaire :

l-ya:li: : **Agent** *tlab (ʕa-)* : **Verbe** *rʕi:s* **Patient**
 (le cher) (a demandé (sur)) (le pas cher)

Le défigement est provoqué par le changement du schéma actanciel. Or, « les séquences figées sont des valences figées [...] ». Souvent la valence figée se manifeste par une cohésion formelle » (Gréciano 2003 : 53). Cette remotivation rompt justement cette cohésion formelle qui garantit l'interprétation globale de la séquence. Elle s'accompagne d'une nouvelle lecture « erronée » de nature analytique qui fait de l'objet *rʕi:s* un patient. Le sens ainsi défigé apporte également une modification sur le plan sémantique. Nous passons d'une demande à laquelle on ne peut répondre que favorablement à l'expression d'une condescendance : le patient valorise son interlocuteur à ses dépens par fausse modestie.

L'interprétation 2 de cette séquence ne se substitue pas complètement à l'interprétation 1, le sens normatif et l'acception forgée par étymologie populaire coexistent dans l'usage⁹, ce qui sous-tend la dimension duale de ces expressions.

Dans l'exemple (5), l'expression se dit lorsqu'il s'agit d'enterrer la hache de guerre et de mettre un terme aux hostilités. La fausse étymologie se vérifie dans le paradigme qu'ouvre le défigement pour remotivation :

elka:f → *elkaf* (la paume de la main)
 elkahf (la grotte)
 etc.

D'après ces exemples, nous comprenons qu'intervenir en modifiant l'origine étymologique attestée dédouble les lexèmes construits et les expressions ; ils ont désormais une première filiation authentique et une seconde légitimée par l'usage largement partagé.

Par la « déformation » qu'elle apporte, l'étymologie populaire renforce paradoxalement la lexicalisation. Elle fonctionne telle une « reformulation empirique » qui se substitue à l'étymologie attestée lexicographiquement. C'est une forme de déformation consensuelle qui s'inscrit dans le discours. Ce mécanisme de la reformulation est, par ailleurs, le propre de la paraphrase.

2.2 Défigement et paraphrase

La dualité dans la paraphrase repose sur le principe de la reformulation. Cette reformulation paraphrastique engage particulièrement la paire reproduction/altération. Celle-ci est à l'origine de toute production textuelle. « [...] Chacun s'accorde à dire qu'une reformulation T' est une paraphrase admissible d'un T-source lorsqu'elle peut être considérée comme restant dans les limites de la déformabilité acceptable par rapport à T » (Fuchs 1994: 29). La déformabilité est toutefois limitée par un « seuil de distortion »; « il suffit que le cumul des transformations de contenu [...] fasse brusquement basculer par-delà le seuil de distortion » (Fuchs 1994: 29) au-delà duquel le contenu est totalement altéré.

Un des exemples où la paraphrase est instituée en mode d'écriture par son usage systématique est *Exercices de style* de Raymond Queneau. Il s'agit de 99 versions d'un texte initial qui reste non explicité. Ces reformulations se déroulent à chaque fois dans une situation discursive donnée, précisée entre autres par le titre du texte. Ces exercices présentent, en quelque sorte, 99 textes cibles et ne précisent pas le texte source qui demeure virtuel. Comme le confirme Slakta, à propos d'*Exercices de style*, « il n'existe pas de formule « source » [...] aucun texte n'est effectivement isolable comme point de départ des variations » (1985: 126).

Nous tenterons de décrire les rapports entre le « même » et « l'autre » à travers deux exemples de reformulations intralinguales, l'une de nature paraphrastique et la seconde de nature synonymique.

1.2.1. Reformulation paraphrastique

C. Fuchs, à qui nous empruntons le métalangage et les symboles, définit la paraphrase comme « un processus de transformation textuelle [où elle] fonctionne comme une mise en relation de T et de T'... » (1994: 10).

Nous prendrons trois exemples de reformulation paraphrastique à partir de trois textes empruntés à *Exercices de style*: *En partie double*, *Notations* et *Surprises*:

6. T': « Vers le milieu de la journée et à midi, je me trouvai et montai sur la plate-forme et la terrasse arrière d'un autobus et d'un véhicule des transports en commun bondé quasiment complet de la ligne S et qui va de la Contrescarpe à Champerret. » (En partie double, p. 8-9)

T'': « Dans l'S, à une heure d'affluence. » (Notations, p. 7)

T''': « Ce que nous étions serrés sur cette plate-forme d'autobus! » (Surprises, p. 13)

Le premier constat est que T', T'' et T''' reformulent la première phrase d'un texte T. Ces réalisations se prêtent à un calcul paraphrastique. A priori, T', T'' et T''' peuvent être considérés en relation paraphrastique. Le jugement paraphrastique s'appuyant nécessairement sur une association duale:

T' admet une interprétation similaire à T''
 T'' à T'''
 T''' à T'

Ces productions textuelles sont le résultat d'un certain équilibre entre « reproduction » et « altération ». Elles conservent une « parenté sémantique » (Fuchs 1994 : 37). Sur le plan du dit, l'ensemble des altérations permet d'établir des distinctions entre les équivalents paraphrastiques T' , T'' et T''' . Le tableau suivant résume un certain nombre d'altérations :

Reformulations paraphrastiques	Altérations
T'	- Intégration explicite du locuteur, - multiplication des prédications, etc.
T''	- Non-explicitation du locuteur, - absence de prédication verbale, etc.
T'''	- Cadre temporel non indiqué, - cadre spatial peu précis, etc.

D'après ces données, on est dans le cadre de la « déformabilité acceptable » dans la mesure où les éléments de variabilité ne semblent pas dépasser le « seuil de distortion ». Toutefois, sur le plan du non-dit, on devine l'étendue de ces « distortions ». À titre d'exemple, l'énoncé :

T''' : « *Ce que nous étions serrés sur cette plate-forme d'autobus !* » (Surprises, p. 13)

peut présupposer :

« Nous aurions dû prendre l'autobus suivant. »

Dans ce cas, T''' n'admettra plus la même interprétation que T'' parce que ce dernier ne partage pas nécessairement le même non-dit. En conséquence, T' , T'' et T''' peuvent ne pas admettre une interprétation similaire si l'on se réfère au non-dit. Les conditions de vérité, dans cette perspective, ne se vérifient plus.

La tolérance de ce degré de déformabilité se justifie par le statut de l'exercice de style en tant que pratique littéraire ; ces textes reformulateurs sont essentiellement de nature créative puisque le texte cible prend plus d'importance que le texte source. Leur objectif n'est pas tant de respecter à la lettre la contrainte de l'équivalence paraphrastique que de prendre cette contrainte comme moteur de recherche du « dire-autrement ».

1.2.2. Reformulation synonymique

Le texte *En partie double*¹⁰ a la particularité d'être le résultat d'une double reformulation : une reformulation paraphrastique et une autre synonymique. Cet exercice démontre que « tout morphème, dans un texte, est toujours répétable (assurant la liaison d'une phrase à une autre) ; mais une phrase, elle, n'est jamais répétable, le texte progressant d'une phrase à une autre » (Slakta 1985 : 129).

Ce texte est entièrement construit sur le mécanisme de la synonymie lexicale¹¹ et présente une série d'expressions apparentées :

- (6) a. *vers le milieu de la journée* = à midi
 b. *je me trouvai* = montai
 c. *la plate-forme* = la terrasse arrière d'un autobus
 d. *un autobus* = un véhicule des transports en commun
 e. *bondé* = quasiment complet
 f. *la ligne S* = qui va de la Contrescarpe à Champerret.

La reduplication est introduite d'une manière exclusive et systématique par le coordonnant *et*. Cette reduplication crée une redondance. Cependant, «l'acte même de redupliquer est donc signifiant et déplace, ne serait-ce qu'imperceptiblement, le contenu initial» (Fuchs 1994: 31). Ces énoncés correspondent à des paraphrases discursives qui vérifient la propriété de la non-symétrie. Si un rendez-vous est prévu à midi, il ne s'agit pas d'une indication évasive du type *vers le milieu de la journée*:

- a. *vers le milieu de la journée* = à midi
 ≠
 à midi = *vers le milieu de la journée*

Il en est de même pour (d) :

- d. *un autobus* = un véhicule des transports en commun
 ≠
 un véhicule des transports en commun = un autobus

Les énoncés (c) et (d) forment des paraphrases définitionnelles. La dimension définitionnelle dans l'exemple (d) est renforcée par la relation hyperonymique qui s'établit entre *autobus* et *véhicule des transports en commun*. Dans (f), la paraphrase est plutôt de nature explicative.

Le jeu de la reprise systématique se retrouve en partie dans le jeu de mots sous forme de structure duale.

1.2. Défigement ludique: le jeu de mots

Nous considérons le jeu de mots comme l'expression d'une «traduction ludique» qui prend appui sur le système linguistique et qui est appliquée à une unité lexicale, quelle que soit sa dimension. Cette «traduction» doit «répondre conjointement aux deux propriétés qui définissent tout jeu de mots: «- l'existence d'une structure duale qui motive une lecture double; - la présence d'un jeu au niveau de l'encodage et du décodage assuré par un ensemble de transformations qui ménage des invariants permettant de reconstituer les deux pendants de tout jeu de mots» (Ben Amor 2003: 209).

Le défigement est l'un des mécanismes les plus productifs de jeux de mots. Il suppose, de la part du décodeur, le rétablissement de la relation qui lie la séquence défigée à la séquence figée dont elle est issue. Les modèles de défigement sont, à leur tour, très nombreux. Nous nous arrêterons au défigement ludique formé sur étymologie populaire et sur paraphrase.

1.2.1. Défigement ludique formé sur étymologie populaire

Le défigement qu'emprunte l'étymologie populaire peut inspirer la création de certains jeux de mots. Dans les exemples suivants, R. Queneau fait de la fausse étymologie un mode de création verbale:

- (7) [...] Elle [Lulu Doumer] [...] n'avait pas encore eu l'occasion de voir: un intérieur d'artiste, [...], objets aussi faux que loriqes... (Loin de Rueil, p. 11)
- (8) Si le coq a ri tôt, l'haricot pue trop. [...] Et autres proverbes de vaste salaison issus du fin fond aussi faux que lorique de la sapience ile de françoùse. (Les Fleurs bleues, p. 31)

Dans ces deux jeux de mots (7) et (8), l'adjectif *folklorique* est transposé dans un registre ludique; *faux que lorique* se substitue à l'unité lexicale *folklorique*. Il donne au lecteur l'opportunité d'apprécier toutes les transformations qui ont accompagné cette substitution. La structure comparative *aussi faux que lorique* remotive l'adjectif. Le jeu verbal exploite non seulement la nature étymologiquement composée de l'adjectif dérivé de l'emprunt à l'anglais: (*lore*) « science » et (*folk*) « du peuple », mais il tire parti également du rapprochement phonique *folklorik/fokəlorik*. Le décodage du jeu de mots rétablit les deux formes. L'auteur feint l'erreur étymologique et la transforme en jeu de mots.

La dualité inhérente à l'étymologie populaire favorise cette forme de jeux de mots par défigement, c'est pourquoi la remotivation étymologique de nature ludique est un champ ouvert à toutes les manipulations. Si l'étymologie populaire est exploitée comme motif de défigement ludique, la paraphrase, comme évocation du même, peut aussi se prêter au jeu.

2.2.2 Défigement ludique formé sur paraphrase

Prenons le cas de ce titre paru dans un quotidien :

- (9) *Chirac se dévoile.*
Le président de la république doit se prononcer aujourd'hui en faveur d'une loi sur la laïcité. La recommandation de la commission Stasi de rendre fériés l'Aid el-Kébir et Kippour serait en revanche écartée. (Minutes 17/12/ 2003)

La relation qui s'installe entre le titre *Chirac se dévoile* et le chapeau de l'article (*Le président de la république doit se prononcer aujourd'hui en faveur d'une loi sur la laïcité*) est de nature paraphrastique. Si nous concédons que « l'archétype de la paraphrase, c'est le jugement qui établit une identification entre deux séquences clairement employées de façon méta-linguistique, c'est-à-dire où X et Y sont toutes deux en usage autonymique; [et que] une telle relation peut se gloser par: 'X, ça signifie/ veut dire la même chose que Y'. » (Fuchs 1980: 390 citée par Grize 1985: 213), l'exemple (9) peut se lire :

Chirac se dévoile
ça signifie/
ça veut dire la même chose que
Le président de la république doit se prononcer aujourd'hui en faveur d'une loi sur la laïcité.

Cette paraphrase discursive vérifie la propriété de la non-symétrie :

Chirac se dévoile: Le président de la république doit se prononcer aujourd'hui en faveur d'une loi sur la laïcité.

≠

Le président de la république doit se prononcer aujourd'hui en faveur d'une loi sur la laïcité: Chirac se dévoile.

Par conséquent, si ces deux énoncés présentent des invariants, ils ne sont pas strictement équivalents pour plusieurs raisons :

- l'inversion touche au rapport logique qui gère les deux phrases ;
- la polysémie de *se dévoiler* qui signifie *enlever son voile*, *se manifester*, mais aussi *révéler sa position* ;
- la parenté linguistique des deux énoncés est essentiellement soutenue par une paraphrase de nature pragmatique. Une reformulation paraphrastique de type strictement linguistique serait :

Chirac se dévoile : ***il dévoile sa position à propos du voile,***
il se prononce sur la loi relative au voile.

L'insertion du *voile* dans le verbe préfixé *dé-voiler* est au cœur du jeu de mots parce qu'elle constitue un prédicat double.

Ces accommodations ludiques au sein d'une même langue se font à l'instar de la traduction proprement dite qui passe d'une langue naturelle à une autre.

2. Traduction interlinguale

Sur le plan de la traduction interlinguale, la dualité se concrétise bien sûr dans l'appartenance à deux langues naturelles distinctes mais elle engage également à notre sens d'autres aspects de nature linguistique.

Nous prendrons des exemples relatifs au problème crucial de l'équivalence et particulièrement de la paraphrase lexicographique dans les dictionnaires bilingues, les dictionnaires arabe-français/français-arabe. La recherche de l'équivalence s'y est particulièrement heurtée à des difficultés pléthoriques. L'un des cas les plus délicats est celui où le figement semble être irréductible :

2.1. Figement qui correspond à deux modèles de construction de sens différents

Pour exprimer le sens de « renvoi » et dans une équivalence apparente, on fait correspondre¹² :

(10) <i>mise à pied</i>	à	وقوف عن العمل <i>wuqu:f fanil samel</i> (arrêt de travail)
-------------------------	---	--

Or, en français, l'expression *mise à pied* évoque pour un locuteur quelque peu averti à la fois le sens ancien de « privé de son équipage, de ses chevaux, etc. et le sens moderne [qui] apparaît au XIX^{ème} siècle » (Rey et Chantreau 1997). Cette épaisseur historique ne se vérifie pas dans le correspondant arabe. Plus important encore, chacune des deux langues fonde la séquence figée selon un modèle de construction de sens différent.

Dans *mise à pied*, la lecture est non compositionnelle et le sens relève d'une prédication figurative. En revanche, en arabe, *wuqu:f fanil samel* (arrêt de travail) répond à une lecture compositionnelle qui engage un sens littéral. Le figement connaît respectivement dans ces deux langues un « scénario » de construction de sens différent.

Ainsi, la dualité, dans cet exemple, se vérifie au sein d'une même langue (le français) et entre les deux codes linguistiques. Toutefois, *mise à pied* et *wuqu:f fanil*

ʕamel partagent une même propriété : la polylexicalité ; chacune des deux expressions est formée de trois composants. Cette correspondance formelle est loin d'être toujours possible.

2.2. Figement qui correspond à des unités lexicales de statuts différents

Le passage d'une langue à l'autre révèle le statut de l'unité lexicale dans chacun des deux codes linguistiques. Prenons l'exemple suivant :

- (11) *perfectible* ↔ ممکن إتقانه
momkinun itqa:nuhu
 (possible parfaire lui)

Cette relation de correspondance interlinguale fait ressortir deux formes de combinatoires syntagmatiques : celle sollicitée par la dérivation (*perfectible*) et celle à laquelle obéit toute construction phrastique (*momkinun itqa:nuhu*). La première se révèle une unité monolexicale alors que la seconde est polylexicale.

2.3 Figement qui correspond à des choix stéréotypiques différents

Dans d'autres tentatives de traduction, on constate l'absence d'identité du contenu au cours de la recherche de l'équivalence dans un contexte bilingue. Très souvent, les expressions métaphoriques à valeur prototypique (Said 2003) rendent compte des divergences de nature stéréotypique. Prenons cet exemple :

- (12) *aʕala* *hatta:* *yafī:bal* *ʕra:b*
 (il a reporté) (jusqu'à) (avoir les cheveux blancs) (le corbeau)
 ↔
renvoyer ou remettre aux calendes (grecques) / la semaine des quatre jeudis / quand les poules auront des dents

Ce type d'équivalent linguistique n'est pas réellement déformant à l'excès puisque la plupart des éléments du contenu sémique sont bien rendus. Cependant, il dévoile le fait que certaines séquences lexicales présentent des résistances à la traduction parce qu'elles butent sur une représentation relativement divergente des réalités.

Dans (12), l'expression de la négation absolue (*jamais*) est rendue par le bouleversement d'un ordre établi (il n'y a qu'un jeudi dans la semaine, le corbeau n'a pas de cheveux blancs, etc.). Cette impossibilité est traduite par des traits stéréotypiques dissemblables. L'arabe littéral emprunte le stéréotype de l'éternelle couleur noire du corbeau, alors que le français, qui a pourtant une expression qui souligne l'intensité de ce noir (*noir comme un corbeau*) choisit un animal plus familier (la poule) ou une division du temps qui n'a jamais eu cours *remettre aux calendes (grecques)* ou qui ne peut pas avoir cours (*la semaine des quatre jeudis*).

D'autres entrées lexicographiques révèlent une représentation différente du référent comme le verbe :

- (13)¹³ نكح
nakaha / faire l'amour
 contracter mariage
 prendre une femme

et le déverbal

نكاح

nika:h/ acte sexuel
coït
copulation
mariage

Il est difficile de proposer une traduction littérale de ce verbe tant le signe est chargé culturellement. La multiplicité des traductions proposées montre bien la double appartenance physiologique et socioreligieuse mais aucune des propositions lexicographiques, prise chacune à part, ne peut rendre compte de cette dualité. Certains problèmes de traduction interlinguale remonteraient à des figements de nature conceptuelle: comment rendre compte d'une notion «binôme» comme celle de l'exemple (13) sans la «défiger», du moins sans la décomposer: *faire l'amour/ contracter mariage; acte sexuel/mariage?*

Conclusion

Le mécanisme de défigement sollicite particulièrement la compétence linguistique du locuteur. Celle-ci s'exerce à travers plusieurs formes de jugements qui portent sur des spécificités linguistiques:

- un jugement étymologique (forme savante/populaire)
- un calcul paraphrastique (reformulation apparentée/non apparentée)
- une appréciation ludique (forme ludique/non ludique)
- une évaluation de la transposition d'un code linguistique à un autre (conformité/non-conformité).

NOTES

1. Ce travail a bénéficié des précieuses connaissances de Mme Ghariani-Baccouche Moufida dans les expressions idiomatiques en arabe.
2. «[...] C'est-à-dire toutes les façons de donner des équivalents dans sa propre langue (synonymie, rewording, définition au sens ordinaire du terme, paraphrase, etc.)» (*Grand Larousse de la langue française*, 1986, édition consultée 1989, article «Traduction», Mounin).
3. Elle «serait la traduction proprement dite, le passage d'une langue naturelle à une autre», *idem*.
4. «Formé de *dé-* et de *boire* et désignait l'arrière-goût désagréable que laisse une boisson amère. [...] aujourd'hui démotivé» (Lehmann et Martin-Berthet 2000: 106).
5. «On a tendance à faire dériver *verbiage* de *verbe* alors qu'il est sans relation étymologique avec *verbe*: il est dérivé du moyen français *verbier* "gazouiller"» (Lehmann et Martin-Berthet 2000: 106).
6. La remotivation peut également désigner une forme de défigement ludique ponctuel et donc éphémère, cf. 1.3.
7. «L'*étymologie populaire*, ou *étymologie croisée*, est le phénomène par lequel le sujet parlant, se fondant sur certaines ressemblances formelles, rattache consciemment ou inconsciemment une forme donnée à une autre forme avec laquelle elle n'avait aucune parenté génétique; les mots soumis à cette attraction paronymique finissent par se rapprocher sur le plan sémantique» (Dubois *et al.* 1994).
8. «n.m. réalise avant *pot-au-feu* le sens métonymique de «mets» en désignant (1564) un mélange de diverses viandes cuites avec des légumes, puis au figuré un assemblage de choses hétérogènes (1587), sans valeur péjorative, *pot-pourri* se dit d'un parfum composé de plantes et sels broyés (1690), d'un ouvrage qui traite de sujets divers (1694) et, plus tard, d'un morceau de musique formé par un assemblage d'airs connus». *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1992, édition consultée 1998, article «Pot».

9. Dans d'autres dialectes orientaux, l'ambiguïté est levée grâce à une structure syntaxique non équivoque: *ya:li*: (est cher) *wi-ttaleb* (et la demande) *raḫi:s* (pas chère).
10. Le texte figure en annexe.
11. C.Fuchs rappelle, à ce propos, «la pratique médiévale, devenue systématique au xv^e siècle, d'écriture par accumulation de synonymes (notamment de binômes synonymiques) – pratique qui participait du procédé rhétorique de l'amplification.» (1994: 48).
12. *Dictionnaire As-Sabil Arabe-français, Français-arabe*, Larousse, (1983).
13. *Dictionnaire As-Sabil Arabe-français, Français-arabe*, Larousse, (1983).

RÉFÉRENCES

- ANASTASSIADIS-SYMEONIDIS, A. (2003): «Qu'est-ce qui peut arriver à une expression figée?», in MEJRI, S. (dir.), *Le figement lexical, Cahiers de lexicologie* 82, p. 5-12.
- BEN AMOR, Th. (2003): «Polylexicalité, polysémie et jeu de mots», *Polysémie et polylexicalité, Syntaxe et sémantique* 5, Caen, Presses Universitaires de Caen, p. 207-222.
- BÈS, G. (1985): «Référence, ambiguïté et paraphrase», in FUCHS, C. (dir.), *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Berne, Peter Lang.
- CLAS, A. (1996): «Problèmes de préparation rédactionnelle de dictionnaires bilingues spécialisés: Quelques réflexions», in BÉJOINT, H. et P. THOIRON, *Les dictionnaires bilingues*, Éditions Duculot, p. 199-211.
- Dictionnaire As-Sabil Arabe-français, Français-arabe* (1983): Larousse.
- DUBOIS, J. (1994): *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- DUNETON, C. (1979): *La puce à l'oreille*, Paris, Stock.
- DUNETON, C. (1990): *Le Bouquet des expressions imagées*, Paris, Éditions du Seuil.
- FUCHS, C. (1980): *Paraphrase et théories du langage*, thèse d'État, Paris, Université Paris VII.
- FUCHS, C. (1982): *La paraphrase*, Paris, PUF.
- FUCHS, C. (1994): *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.
- GHARIANI BACCOUCHE, M. (2003): «Repères historico-géographiques de l'idiomaticité: approche contrastive», Actes du colloque international D'Europhras, Ascona 2001, in BURGER, H., HÄCKI BUHOVER, A. et G. GRECIANO (éd.), *Phraseologie und parömiologie*, band 14, Flut, p. 193-201.
- Grand Larousse de la Langue Française* (1986), édition consultée (1989), article «Traduction», G. Mounin.
- GRÉCIANO, G. (2003): «Le figement s'étend et s'enracine», in MEJRI, S. (dir.), *Le figement lexical, Cahiers de lexicologie* 82, p. 51-59.
- GRIZE, J.-B. (1985), «Ambiguïté et paraphrase dans les langages logico-mathématiques», in FUCHS, C. (dir.), *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Berne, Peter Lang, p. 207-215.
- GROSS, G. (1996): *Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys.
- LEHMANN, A. et F. MARTIN-BERTHET (2005): *Introduction à la lexicologie: sémantique et morphologie*, Paris, Armand Colin.
- MARTIN, R. (1976), *Inférence, antonymie et paraphrase; éléments pour une théorie sémantique*, Paris, Klincksieck.
- MARTIN, R. (1997): «Sur les facteurs du figement lexical», in MARTINS-BALTAR, M. (dir.), *La locution entre langue et usages*, ENS éditions, Fontenay Saint-Cloud, p. 291-305.
- MEJRI, S. (1997): «Binarisme, dualité et séquences figées», in KLEIBER, G. et M. RIEGEL (dir.), *Les Formes du sens Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Duculot, p. 249-256.
- PRANDI, M. (1998): «Les motivations conceptuelles du figement», in *Le Figement lexical*, Sous la direction de MEJRI, S., GROSS, G., CLAS, A. et T. BACCOUCHE, 1^{ère} RLM (Rencontres Linguistiques Méditerranéennes), Tunis, p. 87-101.
- REY, A. et S. CHANTREAU (1997): *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Le Robert.

- SAID, M. (2001): « La stéréotypie: un fait culturel ou linguistique? », in MEJRI, S., BACCOUCHE, T., CLAS, A. et G. GROSS (dir.), *La traduction, entre équivalences et correspondances*, actes du colloque international *Traduction humaine, traduction automatique, interprétation*, septembre 2000, volume III, Publication de l'Institut Supérieur des Langues, pp. 147-161.
- SAID, M. (2003): « La stéréotypie et la structuration du sens: cas de la polysémie et de la polylexicalité », in *Polysémie et polylexicalité, Syntaxe et sémantique* 5, Presses Universitaires de Caen, pp. 153-178.
- SLAKTA, D. (1985): « Grammaire de texte: synonymie et paraphrase », in FUCHS, C. (dir), *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Berne, Peter Lang, pp. 123-140.

ANNEXE

En partie double

Vers le milieu de la journée et à midi, je me trouvai et montai sur la plate-forme et la terrasse arrière d'un autobus et d'un véhicule des transports en commun bondé quasiment complet de la ligne S et qui va de la Contrescarpe à Champerret. Je vis et remarquai un jeune homme et un vieil adolescent assez ridicule et pas mal grotesque: cou maigre et tuyau décharné, ficelle et cordelière autour du chapeau et couvre-chef. Après une bousculade et confusion, il dit et profère d'une voix et d'un ton larmoyants et pleurnichards que son voisin et covoyageur fait exprès et s'efforce de le pousser et de l'importuner chaque fois qu'on descend et sort. Cela déclaré et après avoir ouvert la bouche, il se précipite et se dirige vers une place et un siège vides et libres.

Deux heures après et cent vingt minutes plus tard, je le rencontre et le revois Cour de Rome et devant la gare Saint-Lazare. Il est et se trouve avec un ami et copain qui lui conseille de et l'incite à faire ajouter et coudre un bouton et un rond de corozo à son pardessus et manteau. (Raymond Queneau, *Exercices de style*, Gallimard, 1947, p. 8-9)